

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

CR du Conseil Municipal	Page 1 à 3
Carnet rose	Page 3
Paroisse	Page 3
Infos mairie	Page 4
Aide à l'informatique	Page 4
La Souleïado	Page 4

MÉMENTO

- **Samedi 8 août :**
Messe à l'église
- **Samedi 15 août :**
Assomption

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2020 à 18H30

Présents :

MERY Patrice, GOURJON Pierre, BERNARD Sylvain, PERRET Florence (absente aux délibérations n°13 et 18), BERARD Joseph, BRUNEL Mathieu, DESCOUR Catherine, MAILLOT Séverine, RUNGETTE Erik.

Excusée :

CHEYRON Cindy (pouvoir à PERRET Florence)

Secrétaire de séance : MAILLOT Séverine

Ordre du jour :

- Vote des taux d'imposition 2020
- Désignation représentants sites clunisiens
- Désignation représentants commissions
- Indemnités receveur municipal
- Vote des budgets
- Vote des subventions
- Travaux aire camping-car
- Elagage logement du stade
- Prime covid personnel communal
- Contrat maintenance climatisation
- Changement surpresseur réseau d'eau
- Urbanisme
- Questions diverses.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux restent inchangés par rapport à l'année dernière.

Les taux suivants sont adoptés à l'unanimité :

Taxe foncière (bâti) 13,27 %

Taxe foncière (non bâti) 45,93 %

DESIGNATION DES DELEGUES ET REPRESENTANTS AUPRES DES DIFFERENTS ORGANISMES

* **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) :**

Ce syndicat gère le service de transport du regroupement scolaire. Son conseil d'administration est constitué de délégués de notre commune ainsi que de celle du Pègue.

Sont désignés pour la Commune de Montbrison sur Lez :

Délégués Titulaires :

- PERRET Florence, 3^{ème} adjointe
- MAILLOT Séverine, Conseillère municipale
- CHEYRON Cindy, Conseillère municipale
- BRUNEL Caroline, parent d'élève
- CHANABAS Malory, parent d'élève

Délégués Suppléants :

- MERY Patrice, maire
- GOURJON Pierre, 1^{er} adjoint
- BERNARD Sylvain, 2^{ème} adjoint
- DIETSCH Ghislaine, parent d'élève
- BRUNEL Véronique, parent d'élève

* **Fédération Européenne des Sites Clunisiens :**

Sont désignés pour représenter la Commune auprès de la Fédération :

- 1^{er} représentant : MERY Patrice, Maire, Vice-président de l'Association M.A.C.T.

- 2^e représentant : LE ROUX Alain : Président de l'Association M.A.C.T.

CHANGEMENT DU LOGICIEL METIER

Monsieur le Maire rappelle que la commune utilise le logiciel MAGNUS de BERGER LEVRAULT pour l'ensemble de sa gestion administrative. Il rappelle également que la maintenance représente une dépense de 1 500€ à l'année pour la mise à jour et la hotline de dépannage qui ne répond pas aux attentes.

Il propose donc au Conseil Municipal la possibilité de changer de logiciel.

Un devis a été demandé à l'entreprise JVS, il s'élève à de 4 271.04 € TTC et 779.76 € de maintenance soit 5 050.80€ TTC la 1^{ère} année ensuite 3 898.80 € les années suivantes sachant que nous pouvons récupérer la TVA sur cette offre où tous les logiciels sont compris, les formations et la maintenance en présentiel. Le Maire propose au Conseil de demander les subventions possibles au Département.

Accord du Conseil.

NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

*Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A. S.)

Le CCAS est présidé par le Maire. Trois membres sont désignés par le Conseil Municipal et trois proposés par le Maire :

Désignés par le C.M. : PERRET Florence, CHEYRON Cindy, DESCOUR Catherine.

* Commission Rivières :

BERNARD Sylvain, BRUNEL Mathieu.

*Commission urbanisme :

BRUNEL Mathieu, MAILLOT Séverine, RUNGETTE Erik

Sont associés : BERARD Dominique, CHARROIN Stéphane, DAENZER Martine, HAAS Pénélope.

*Commission agricole :

MAILLOT Séverine, MERY Patrice

Sont associés : BERARD Dominique, CHARROIN Stéphane, HERBERT Guillaume, LAURENT Maxime.

Le Conseil Municipal accepte toutes ces propositions.

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

Lors de chaque renouvellement du Conseil Municipal, l'indemnité attribuée au receveur municipal pour son conseil lors de la préparation des budgets et tout au long de l'année doit être soumise à l'approbation de l'assemblée. Le Conseil décide d'accorder, comme précédemment,

l'indemnité de conseil au taux de 100 % ainsi que l'indemnité de confection des budgets pour un montant de 30,49 € par an.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Monsieur le Maire présente les projets de budgets primitifs 2020 pour le budget communal et le Service Eau.

1/ Budget communal :

Les recettes et dépenses sont équilibrées à :

- Section Fonctionnement..... 265 726 €
- Section Investissement..... 83 982 €
soit un total de349 708 €

Les principaux investissements prévus sont :

- Travaux de voirie10 000 €
- Travaux monnayeur camping-car3 720 €
- Travaux au cimetière.....1 270 €
- Reste à réaliser de 2019.....16 913 €

2/ Budget du Service EAU :

Les recettes et dépenses sont équilibrées à :

- Section Exploitation.....52 459 €
- Section Investissement.....101 266 €
soit un total de.....153 725 €

Le Conseil municipal vote chacun des deux budgets présentés ci-dessus pour un montant total de 503 433€

VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Les subventions suivantes vont être versées aux associations :

- ❖ . Amicale des Pompiers.....100 €
- ❖ . Amicale du Personnel Communal du Canton.....93 €
- ❖ . Club Inter-Age « La Souleïado »...950 €
- ❖ . Amicale Montbrisonnaise.....250 €
- ❖ . Association les amis de St Blaise....100 €
- ❖ . Noël école de Montbrison.....100 €
- ❖ . ACCA.....100 €
- ❖ . EMALA.....80 €

TRAVAUX BORNE ELECTRIQUE CAMPING CAR

La borne électrique pour les campings car étant gratuite, le coût de l'entretien est supporté par la commune. Le Conseil Municipal expose l'idée de faire poser un monnayeur à jetons pour couvrir les frais d'entretien de la borne.

Le devis de l'entreprise CHRITOPHE ELECTRICITE de 3 720€ TTC a été retenu.

Le Conseil Municipal charge le Maire de demander une subvention au Département.

TRAVAUX ELAGAGE LOGEMENT STADE ;

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le fait que la haie qui borde le logement du stade est

devenue trop haute et volumineuse pour être taillée par les services technique, il propose de demander les services d'une entreprise extérieure. Un devis a été demandé à l'entreprise ROUSTANT ELAGAGE, il s'élève à 420 € TTC. Accord du Conseil.

PRIME COVID AGENT

Le Maire propose, d'instaurer une prime exceptionnelle COVID 19 dans la commune de Montbrison sur Lez dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 pour assurer la continuité des services publics.

Le Maire propose d'octroyer 300€ à chaque agent. Accord du Conseil.

CONVENTION MAINTENANCE CLIMATISATION

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la proposition de contrat de maintenance de la SARL PACK CLIM SERVICE. L'entreprise a réalisé la mise en service des climatiseurs installés dans la petite salle de la salle des fêtes et celle du bureau de la Mairie.

Accord du Conseil

URBANISME

PC 026 192 N0002 MARTINETTI Valérie : Travaux extension maison.

Accord du Conseil.

TRAVAUX CHATEAU EAU ET SURPRESSEUR

Après avoir réalisé un contrôle des installations du réseau d'eau faite par M GOURJON et M BERARD il apparaît que l'échelle du château d'eau est en mauvais état et doit être changée.

Le surpresseur anti coup de bélier est également vétuste, un devis va être demandé à l'entreprise DASSE et l'entreprise CHATTE.

QUESTIONS DIVERSES

MARPA

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction de Maison individuelle pour personnes âgées (MARPA) qui doit avoir lieu sur Taulignan. Il rappelle également que Mme

BERAUD Josette est la Trésorière et qu'elle souhaite continuer sur ce poste.

Accord du Conseil.

Achat rentrée école

Mme Perret Florence souhaite anticiper une possible 2^{ème} vague de Covid à la rentrée, pour cela elle propose d'acheter des bureaux individuels manquants pour l'école afin de ne plus avoir deux élèves par bureaux et pouvoir respecter les gestes barrières. Erik Rungette se charge du dossier.

Tour de France

Le passage du tour de France aura lieu le 2 septembre 2020.

Sécurisation route

Monsieur le Maire rappelle le problème des voitures passant à coté le ralentisseur au niveau de Garage Besson. Un rendez-vous est fixé avec la DDE pour trouver une solution.

Elagage

Monsieur le Maire rappelle que des arbres dangereux doivent être abattus notamment sur le chemin de la Viale. Le conseil propose de contacter les propriétaires.

Travaux logement stade

Le Maire rappelle que les locataires souhaitent installer un abri de jardin en fer. Il rappelle qu'en tant que propriétaire nous devons faire une déclaration préalable à la DDT.

Paiement timbres permis de construire.

Monsieur le Maire informe le Conseil que c'est la Mairie qui est en charge d'envoyer les demandes d'urbanisme des administrés, à ce jour c'est la commune qui supporte les frais postaux de ces envois. Il propose qu'il soit demandé aux administrés la somme équivalente à l'envoi du dossier.

Accord du Conseil.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux,

Le Maire,
Patrice MERY

CARNET ROSE

DROPIEWSKI Ludovic et RIEU Emilie sont les parents d'une petite Ana née le 5 juillet. L'équipe du Petit Journal adresse ses vœux de bonheur à la famille.

PAROISSE

Samedi 8 août à 18 h 30, messe à l'église St Blaise de notre village.

INFOS MAIRIE

DECLALOC

A l'attention des hébergeurs :

La Communauté de Communes Enclave des Papes

- Pays de Grignan met en place gratuitement l'outil DECLALOC CERFA, une plateforme destinée aux hébergeurs, accessible dès maintenant sur <http://declaloc.fr>.

Cet outil permet de dématérialiser les CERFA des meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

C'est une plus-value pour les hébergeurs qui peuvent effectuer la déclaration :

- de leurs meublés de tourisme ou chambres d'hôtes,
- d'un changement de capacité, de propriétaire...

De chez eux, 7j/7, 24h/24, sans avoir à se déplacer à la mairie.

FETE DU VILLAGE

A cause du contexte épidémique lié au COVID-19 et sur décision commune des Maires des communes aux alentours et comité des fêtes, nous avons décidé qu'il n'y aurait malheureusement pas de fête votive cette année.

AIDE A L'INFORMATIQUE

En partenariat avec la mairie je propose (bénévolement) une aide ou initiation à l'informatique.

Sur ordinateur, tablette, téléphone portable.

- Faire connaissance avec son appareil
- Utilisation word et excel
- Créer et classer des fichiers
- Naviguer sur internet
- Faire un achat en ligne
- Faire des déclarations en ligne

Etc.....

Un ordinateur est mis à disposition à la mairie, mais c'est possible aussi sur votre propre matériel.

A la mairie le mardi après-midi de 14 à 17 h sur rendez-vous uniquement.

Téléphone 0475536215 ou 0618651185 (en cas d'absence ne pas laisser de message mais rappeler ultérieurement)

A partir d'octobre.

Sachez tout de même que je ne suis pas championne du monde en informatique mais je me débrouille suffisamment pour apporter une aide.

Josette BERAUD

LA SOULEÏADO

Souvenir d'une magnifique balade au jardin de la basse Fontaine à Puyméras.

Déjeuner au bistro du village et visite de la cave et du moulin à huile.



Prochain numéro du petit journal le **mercredi 2 septembre 2020**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 24 août 2020 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

Email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT